

---

M.E.S., Numéro 127, Mars - Avril 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 04 avril 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, mars - avril 2023*



## ESSAIMAGE DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE EN RD CONGO.

*Nécessité sociale ou crise de l'enseignement à Kinshasa ?*

par

**Jean-Marie BIDUAYA NTAMBUE**

*Assistant, Faculté des Sciences Sociales  
Département de Sociologie, Université de Kinshasa*

---

### Résumé

*La société congolaise en pleine mutation se doit d'être accompagnée par les institutions supérieures et universitaires (privées ou publiques), en lui apportant leur expertise afin de relever les défis à travers la recherche et l'enseignement. Car l'université n'est jamais isolée de la société, les deux font bon ménage.*

*Cette réflexion consiste à démontrer si la demande pressante de multiplier les établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire, convertie en politique d'essaimage par le Gouvernement, répond-t-elle à une nécessité sociale ou plutôt à une crise d'enseignement. Il semble que les institutions supérieures et universitaires ont échoué à leur mission en se soumettant au pouvoir de la survie qu'à la production des connaissances.*

*Mots-clés : essaimage, enseignement supérieur et universitaire privé, enseignement supérieur et universitaire public.*

### Abstract

*The Congolese society in full mutation, must be accompanied by higher and university institutions (private or public), by bringing their expertise in order to meet the challenges through research and teaching. Because the university is never isolated from society, the two go together.*

*This reflection consists in demonstrating whether the pressing demand to multiply the establishments of Higher and University education, converted into a policy of spin-offs by the Government, responds to a social need or rather to an educational crisis. It seems that higher and university institutions have failed in their mission by submitting to the power of survival rather than the production of knowledge.*

*Keywords : spin-off, private higher and university education, public higher and university education.*

### INTRODUCTION

L'université est une instance où se développent de brillantes idées conduisant à l'innovation et au changement. C'est à travers l'enseignement, la recherche et le service à la communauté que l'université remplit sa mission. Pour ce faire, les universités sont créées par les peuples en vue de servir leurs intérêts. Nous relevons que l'éducation est un investissement en capital humain, essentiel pour améliorer la qualité de vie des communautés. La RDC devrait donc garantir une éducation de qualité et de haut niveau pour l'ensemble de son peuple, et aussi assurer un investissement éducatif approprié pour un usage efficace des ressources disponibles.

Cependant, en RDC, les institutions universitaires congolaises semblent avoir échoué dans l'accomplissement de leur mission de production des connaissances, en se soumettant au pouvoir pour la survie. Aucun pays ne peut se développer en dehors de l'investissement en capital humain et en la production des connaissances. Pour contribuer positivement au changement de la société et à l'amélioration des conditions

de vie de la population, les institutions supérieures et universitaires sont donc importantes dans l'accomplissement de cette mission.

A l'exemption de l'introduction et de la conclusion, notre étude gravite autour des quatre questions, précédées par une démarche théorique et méthodologique. Il s'agit de: Quelle est la nécessité de la politique d'essaimage des institutions d'enseignement supérieur et universitaire en RDC et particulièrement à Kinshasa ? En plus, quelles sont les nouvelles filières que le gouvernement congolais devrait organiser au niveau de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, et pour quelle finalité ? Ensuite, quels sont les maux qui rongent les institutions d'enseignement de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ? Enfin, quel regard critique porter sur le système éducatif national congolais ?

## I. DEMARCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

### I.1. Démarche théorique

Etudier un phénomène exige au chercheur la mobilisation d'une démarche théorique. Il s'agit dans ce travail de la théorie systémique<sup>1</sup>, basée sur un postulat selon lequel tout type de phénomène doit être considéré comme un système, c'est-à-dire comme un ensemble complexe d'interaction. L'université prise dans sa totalité, et dans son interaction avec la société, devrait recevoir le feed-back de celle-ci, afin de répondre aux attentes de cette dernière. Donc, l'université dans sa complexité devrait modéliser la société en lui donnant le type d'homme capable de contribuer à son développement. Car les principes de l'approche systémique sont : l'interaction et l'interdépendance, c'est-à-dire l'université doit tirer son information de la société et agir sur elle. Pour comprendre le fonctionnement de l'université, il faut la considérer dans le contexte (social) avec lequel elle interagit.

### I.2. Démarche méthodologique

La nécessité de maîtriser la démarche et les outils d'investigations ainsi que l'analyse de la réalité étudiée se posent inéluctablement dans la présente réflexion. L'on doit signifier que dans ce travail, le contenu significatif de la méthode de recherche tourne autour des concepts suivants : essaimage, enseignement supérieur et universitaire privé, ainsi que l'enseignement supérieur et universitaire public utilisés dans l'étude et l'analyse scientifique des faits. La méthode historique qui sert à déterminer scientifiquement les faits historiques, puis à les grouper en un système scientifique<sup>2</sup>, nous a permis de retracer l'histoire de la politique d'essaimage à partir de l'Arrêté Ministériel du 07/10/1993 jusqu'à nos jours. Pour y parvenir, les techniques documentaires et observation nous ont permis d'entrer en contact avec la littérature (ouvrages scientifiques, publications, rapports) ayant abordé notre thème et qui ont donné des assises.

## II. ESSAIMAGE DES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

Le *mémento Larousse*<sup>3</sup> définit l'essaimage comme la multiplication des colonies d'abeilles, consistant dans l'émigration de la population d'une ruche. C'est aussi l'époque où les abeilles essaiment<sup>4</sup>. En économie, l'essaimage est la pratique par laquelle une entreprise incite ses salariés à créer leur propre entreprise.

Pour notre part, l'essaimage consiste à mettre ensemble les efforts de l'Etat à ceux

<sup>1</sup> L. VON BERTALANFFY. "Théorie générale des systèmes" éd. Dunod, Paris. 1991

<sup>2</sup> M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, 9<sup>ème</sup> éd. Dalloz, Paris, 2001, p.452

<sup>3</sup> Le *mémento Larousse*, 2010, p.382.

des partenaires privés en vue de répondre à une demande pressante de multiplier les établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire au pays.

En RDC, la demande pressante de multiplier les établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire a été formulée au Gouvernement à la fois par la Banque Mondiale, les élus du peuple et la Conférence Nationale Souveraine. Saisies par le Gouvernement, ces demandes ont été converties en politique d'essaimage. Les mesures arrêtées par le Gouvernement pour un encadrement efficace des établissements ouverts sur le territoire national dans le cadre de la politique d'essaimage ont été définies dans l'Arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0044/93 du 7 octobre 1993. Aux 36 établissements d'E.S.U. antérieurs à cet Arrêté, la politique d'essaimage a permis d'ajouter 122 nouvelles institutions en l'espace d'environ deux ans)<sup>4</sup>.

Cette situation est due à une période très sombre de l'histoire de notre pays, période dite de transition (1990). Cette étude prend en compte, cette période jusqu'à nos jours. Elle est centrée sur les institutions supérieures et universitaires de la Ville de Kinshasa.

Au cours de la décennie 90, période dite de « transition démocratique » en RDC, on observe une aggravation de la précarité de la population congolaise, alors zaïroise en lieu et place de l'amélioration de son vécu quotidien<sup>5</sup>. Une frange importante de cette population est restée achoppée sur une crise socio-économique sans précédent. Pour y faire face, la population congolaise et de Kinshasa singulièrement dut développer beaucoup de mécanismes ou de stratégies de survie. À titre illustratif, certaines personnes sont devenues des cambistes de rue en faisant la thésaurisation monétaire et ont imposé un taux de change parallèle au taux officiel, d'autres se sont reconverties en pasteurs des « églises de réveil » sous la direction exemplaire d'acteurs pugnaces et entreprenants, d'autres encore s'adonnent à de petites activités de commerce ou à la « débrouille », et l'économie parallèle est finalement devenue la seule économie.

C'est dans ce contexte que plusieurs initiatives privées dans le secteur de l'éducation se généralisent à travers le pays. À cet effet, la faiblesse de l'État allait céder la place à une vitalité entrepreneuriale des acteurs privés de tout bord dans un pays où le fétichisme du diplôme universitaire demeure très prégnant<sup>6</sup>. Phénomène massif, ces établissements ont acquis une visibilité sociale fort remarquable grâce à la fois à une percée médiatique et à leur implantation dans toutes les provinces du pays, y compris les chefs-lieux de celles-ci, les cités et/ou les missions catholiques disséminées à travers le territoire national<sup>7</sup>.

S'agissant du nombre et de la typologie des établissements, nous allons nous appuyer sur l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur et universitaire, année académique 2019- 2020 élaboré aux fins de répertoire tous les établissements fonctionnant à travers le pays. Cette commission a procédé à « l'audit organisationnel et à l'enquête de viabilité ». Ce rapport nous donne une idée sur le nombre des établissements d'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo, répartis selon les provinces et suivant la nature de l'enseignement organisé

---

<sup>4</sup> Gratien MOKONZI BAMBANOTA, Redynamisation et revitalisation de la pédagogie universitaire, pp.15

<sup>5</sup> T.TREFON (dir.) *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.124.

<sup>6</sup> M. MASHINI DHI MBITA, « L'émergence des nouvelles institutions universitaires au Congo (Zaïre) : une dérive régionaliste certaine », *Moloni*, n° 1, 1994, pp. 13-16.

<sup>7</sup> A. MASIALA MASOLO (dir.), *Le système universitaire congolais. Répertoire des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire (publics et privés)*, Cédi, Kinshasa, 2003.

(public ou privé).

Tableau I. Répartition des établissements par province selon le secteur

PROVINCE	PUBLIC	%	PRIVÉ	%	TOTAL	%
Kinshasa	16	3,6	56	10,7	72	7,4
Kongo-Central	23	5,1	39	7,5	62	6,4
Kwilu	38	8,4	27	5,2	65	6,7
Kwango	13	2,9	5	1,0	18	1,9
Maï-ndombe	6	1,3	15	2,9	21	2,2
Tshuapa	5	1,1	5	1,0	10	1,0
Mongala	10	2,2	25	4,8	35	3,6
Nord-Ubangi	8	1,8	7	1,3	15	1,5
Equateur	7	1,6	4	0,8	11	1,1
Sud-Ubangi	7	1,6	8	1,5	15	1,5
Haut-Uele	7	1,6	9	1,7	16	1,6
Tshopo	16	3,6	16	3,1	32	3,3
Bas-Uele	3	0,7	5	1,0	8	0,8
Ituri	9	2,0	20	3,8	29	3,0
Nord-Kivu	67	14,9	87	16,7	154	15,9
Sud-Kivu	38	8,4	34	6,5	72	7,4
Maniema	33	7,3	15	2,9	48	4,9
Lomami	20	4,4	7	1,3	27	2,8
Sankuru	16	3,6	11	2,1	27	2,8
Kasaï-Oriental	13	2,9	10	1,9	23	2,4
Kasaï-Central	24	5,3	18	3,5	42	4,3
Kasaï	29	6,4	31	6,0	60	6,2
Lualaba	7	1,6	13	2,5	20	2,1
Haut-Katanga	20	4,4	41	7,9	61	6,3
Tanganika	9	2,0	7	1,3	16	1,6
Haut-Lomami	6	1,3	6	1,2	12	1,2
<b>Total Général</b>	<b>450</b>	<b>100</b>	<b>521</b>	<b>100</b>	<b>971</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire statistique de l'enseignement supérieur et universitaire, Kinshasa, Février 2021

Commentaires : Ce tableau nous montre que, le nombre d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire privé dépasse largement les établissements publics de l'enseignement supérieur et universitaire, 521 établissements privés contre 450 établissements publics. Nous constatons en plus, la concentration des établissements privés dans les villes du nord Kivu (16,7) et de Kinshasa (10,7).

L'État a procédé à un essaimage sans précédent de nouveaux établissements publics: les Universités, les Instituts Supérieurs Techniques et les Instituts Supérieurs Pédagogiques. D'ailleurs, nombre de ces établissements sont déjà devenus autonomes sans un réel travail de planification. Alors que la politique d'essaimage a ses principes :

- premier principe, le choix des lieux d'implantation des établissements. La population devrait se mobiliser pour apporter aux établissements ouverts toute aide nécessaire, notamment les bâtiments pour le fonctionnement et le terrain devant recevoir les établissements récemment ouverts ;
- deuxième principe, l'existence d'une période probatoire. Cette période est de quatre ans pour les Instituts supérieurs et de cinq ans pour les centres

universitaires et universités ;

- et troisième principe, celui de mobilité du corps enseignant. La philosophie consiste à partager le plus équitablement possible la capacité nationale en matière d'enseignement supérieur et universitaire. Question de faire déplacer les enseignants vers les étudiants, et non les étudiants vers les enseignants<sup>8</sup>.

Il sied d'établir une différence entre les institutions de l'enseignement supérieur et universitaire privé et celles de l'enseignement supérieur et universitaire public.

#### 2.1. Distinction entre l'enseignement supérieur et universitaire privé et l'enseignement supérieur et universitaire public.

L'enseignement privé, autrement appelé enseignement non gouvernemental ou enseignement indépendant, est considéré comme l'émanation des églises. Généralement, le grand nombre de chercheurs retient les critères suivants comme éléments de distinction : la propriété, le financement et la gestion. Partant de ces critères, nous retrouvons d'un côté des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire privés purs et durs, créés, financés et gérés par des personnes physiques ou morales de droit privé, l'État ne jouant dans ce cas que le rôle de gendarme et n'intervient que pour des questions d'ordre public et de sécurité. Il y a des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire publics qui sont créés, financés et gérés par l'État avec une participation quasi minimale des parents.

En conciliant les deux critères propriété et financement — un établissement est qualifié de privé lorsqu'il est créé sur une initiative privée et fonctionne grâce à un financement privé. Les coûts d'investissement (achat du terrain, construction des bâtiments, acquisition de l'équipement), de fonctionnement (amortissement des bâtiments, du matériel et du mobilier) et de fonctionnement (personnel, entretien, fourniture, frais sociaux) sont à la charge du propriétaire. Ce qui fait que l'établissement privé soit en général très cher, contrairement à l'établissement public, même si la contribution des parents est de plus en plus exigée. Vinokur note que ces deux critères ne permettent pas toujours de distinguer les deux types d'enseignement. Il ne focalise son attention que sur le critère de propriété excluant celui de financement dans la mesure où l'enseignement public peut faire appel à la participation financière des familles. Il n'est pour autant marchand, la contribution des parents d'étudiants n'est pas le prix des services éducatifs, son montant relève d'un arbitrage public. L'enseignement privé n'est marchand que quand les usagers couvrent des coûts de production. Les établissements d'enseignement privé marchand peuvent viser un but lucratif ou avoir d'autres finalités. Les établissements privés peuvent être soutenus par l'État ou par d'autres autorités publiques de manière directe (subventions) ou indirecte (exonération de taxes), éventuellement en fonction du nombre d'étudiants inscrits<sup>9</sup>.

Est donc public, l'établissement qui rend des services d'enseignement dont le promoteur est une personne morale de droit public, l'État ou un de ses démembrés, et est privé l'établissement dont le promoteur est une personne physique ou morale (association confessionnelle, communauté, entreprise, fondation, etc.) de droit privé.

<sup>8</sup> Théodore BAHIMBA NYEMBO, *Mission des institutions d'enseignement supérieur et universitaire et les attentes de la population en cité d'Uvira, RDC*, Mémoire de licence en Sociologie, Université officielle de Bukavu, 2011, p.27.

<sup>9</sup> A. VINOKUR, « La Banque mondiale et la politique d'ajustement scolaire dans les pays en voie de développement », *Tiers Monde*, 28 (112), pp.919-934.

## 2.2. Essaimage des institutions de l'enseignement supérieur et universitaire à Kinshasa

Kinshasa est une très grande ville qui attire les hommes et les femmes. Sa population actuelle se chiffre à près de 12 millions. Elle se classe parmi les grandes métropoles du monde comme Tokyo (26 millions d'habitants), Paris (12.341.418 habitants), Abidjan (10.783.906 habitants), Washington (9.548.579 habitants), etc.

En terme de superficie, Kinshasa s'étend sur près de 9.965 km<sup>2</sup> et dispose aussi d'un grand espace vital pour un développement harmonieux. La population Kinois est spatialement répartie de la manière déséquilibrée à travers les 24 communes<sup>10</sup>.

Comme nous l'avons démontré ci-haut, la ville de Kinshasa contient à elle seule 72 établissements d'enseignement supérieur et universitaire (16 du secteur public et 56 du secteur privé). Par ailleurs, si à première vue ces établissements paraissent comme une solution à la question de la demande sociale en enseignement supérieur et universitaire, en même temps cet essaimage des établissements laisse planer beaucoup de doute quant à leur bien-fondé réel. Ce que nous qualifions de désordre organisé.

### 2.3. Nécessité sociale ou crise de l'enseignement à Kinshasa ?

Le tableau que nous allons peindre dans les lignes ci-dessous nous démontrera réellement, si l'essaimage des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire présente une nécessité sociale ou plutôt c'est dû à la crise de l'enseignement.

Tableau II. Répartition des étudiants par secteur et type d'enseignement

Type enseignement	Public		Privé		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Université - IFA	177 962	44,0	82 315	51,4	260 277	46,1
ISP	60 604	15,0	5 006	3,1	65 610	11,6
IST	165 585	41,0	72 949	45,5	238 534	42,3
<b>Total Général</b>	<b>404 151</b>	<b>100,</b>	<b>160 270</b>	<b>100,</b>	<b>564 421</b>	<b>100</b>

Source : Annuaire statistique de l'enseignement supérieur et universitaire année académique 2019-2020. IFA (Institut Facultaire) ; ISP (Institut Supérieur Pédagogique) ; IST (Institut Supérieur Technique).

Commentaires : Au cours de l'année académique 2019-2020, l'ensemble des EESU ont inscrit 564.421 étudiants, y compris les apprenants du troisième cycle et les doctorants, dont 72% dans le secteur public et 28% dans le secteur privé avec 46,1% dans les Universités, 42,3% dans les IST et 11,6% dans les ISP.

Au fait, le nombre d'étudiants par enseignant est le plus élevé, à Kinshasa. Etant donné le nombre élevé d'étudiants en première année, cela est en partie dû à l'existence d'un grand nombre de petits établissements, et même dans la plus grande université, celle de Kinshasa (UNIKIN).

Une particularité des établissements privés est qu'ils ont relativement peu d'enseignants et dépendent fortement de ceux du secteur public qu'ils emploient à temps partiel. Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, le nombre de professeurs détenteurs d'un doctorat est limité, car peu d'étudiants sont allés à l'étranger pour acquérir une formation doctorale au cours des quinze dernières années; les formations doctorales dans le pays sont en nombre limité. Deuxièmement, les établissements

<sup>10</sup> Sylvain. SHOMBA KINYAMBA et al, Monographie de la ville de Kinshasa, ICREDES, Kinshasa – Montréal– Washington, 2015, pp.37-40.

privés, relativement de petite taille dépendant presque entièrement des frais payés par les étudiants, ne sont pas en mesure de supporter le coût de professeurs à temps plein.

Enfin, les professeurs des établissements publics offrent volontiers leurs services aux établissements privés pour arrondir leurs revenus. La pratique consistant à employer les enseignants des universités publiques dans les établissements privés a affecté la qualité à la fois dans les établissements publics que dans les établissements privés. Elle contribue aussi à allonger la durée de l'année académique dans les deux secteurs et, indirectement, à accroître les coûts de l'éducation payés par les étudiants. L'emploi des enseignants des universités publiques dans le privé a permis d'accroître l'accueil des étudiants sans avoir à effectuer des investissements lourds dans la formation des enseignants, mais il n'a pas été sans entraîner des coûts supplémentaires.

L'on se pose la question de savoir s'il est nécessaire dans un tel contexte, qu'il puisse naître d'autres établissements de l'enseignement supérieur et universitaire au pays en général, et à Kinshasa en particulier ? Étant donné les difficultés auxquelles sont confrontés les premiers et les plus traditionnels.

Alors que la loi-cadre, en tant que texte promulgué sur l'ensemble de la question de l'éducation, a constitué la base la plus sûre de l'implantation des établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire nouvellement créés par l'État<sup>11</sup>. L'article 46 de la loi-cadre stipule que, la création des établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire est la compétence exclusive de l'État. Elle est sanctionnée par une ordonnance présidentielle.

Le non-respect de la loi cadre de l'enseignement national ne fait l'ombre d'aucun doute que la répartition des institutions d'enseignement démontre un essaimage des établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire qui ne justifient ni les besoins locaux, ni les impératifs de développement régional ou national<sup>12</sup>. A travers l'examen du profil de quelques établissements, on retrouve un certain nombre de dérapages qui sont prémonitoires. On peut noter à cet effet l'absence d'originalité dans le cursus d'études offert, l'esprit mercantile tant au niveau des inscriptions et autres démarches qu'au niveau du recrutement du personnel, des projets d'encadrement éducatifs à faisabilité douteuse. Les causes de cet essaimage peuvent être dues à la recherche du (re)positionnement dans le chef de nombre de promoteurs, en l'occurrence les acteurs politiques ainsi que bien évidemment de la faillite de l'État. Un autre fait qu'il relève concerne le mobile qui anime les créateurs de ces établissements lorsqu'il assimile ces derniers à des boutiques et laissant transparaître clairement la recherche du lucre dans le chef de certains propriétaires de ces établissements.

### III. LES NOUVELLES FILIERES AU NIVEAU DE L'ESU

L'Université, devenue intouchable est, pourtant loin, très loin d'avoir répondu aux moindres attentes sociales, les miracles tant attendus de l'université en matière d'initiative, d'inventivité, de créativité et de transformation de la société congolaise tardent toujours à se manifester.

Mais que peut-on attendre d'un système éducatif universitaire hérité du système belge ? Il appartient donc à l'élite congolaise de transformer cette Université coloniale en université nationale, qui répond aux réalités de la RDC et aux besoins réels de l'individu et de la société. Car « les politiques éducationnelles sont toujours situées historiquement dans une société donnée, organisée par les rapports sociaux, des formes de capitalisme ou de socialisme, des pratiques politiques qui varient dans le temps et

<sup>11</sup> Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national en RDC.

<sup>12</sup> MASHINI DHI MBITA MULENGHE, *Op.cit.*, p.14

dans l'espace »<sup>13</sup>. Mais l'absence criante des politiques éducatives raisonnées en matière éducative a aliéné l'Université au point d'en faire un organe à croissance cancéreuse fonctionnant pour soi, accordant des diplômes en quantité et qualité voulues par elle-même.

L'université fonctionne comme une véritable usine à produire de chômeurs, entendus ici comme d'éternels demandeurs d'emplois. Alors que, toute formation qui n'aboutit pas sur des débouchés professionnels pose de graves problèmes à la société. Cela constitue avant tout un moyen de frustrations légitimes pour les diplômés et une irrationalité pour la société qui gaspille de précieuses ressources financières et humaines pour former des têtes vouées au chômage ou au sous-emploi, près à la révolte.

A cet effet, l'université devrait donc centrer son regard sur la terre avec un réalisme pragmatique, être une université pourvoyeuse d'une élite utile, utilisable et productive. Plus précisément, l'attention doit être tournée vers les enseignements des sciences, des technologies et d'ingénieries ou nouvelles technologies de l'information et de la communication qui se révèlent d'une importance primordiale pour l'envol du pays, par rapport aux enseignements des filières littéraires et des sciences humaines qui sont privilégiées en RDC. Pourquoi recourir à la maîtrise de la technologie et de la science ?

Le monde moderne qui se veut mondialisé et globalisé, se constitue des rapports de force, aussi par réalisme, le darwisme social nous renseigne sur le penchant naturel des hommes et des communautés humaines à rechercher la puissance, question de survie face à la menace constante qu'exercent les plus forts pour écraser les plus faibles.

Et la défense des communautés nationales contre toute forme de guerre (militaire, économique, politique et culturelle) s'obtient qu'à travers la maîtrise de la technologie et de la science. L'Europe a dominé le monde grâce à la techno-science. Cette dernière fait la puissance extraordinaire des USA, la force économique du Japon, et même de l'ascension inquiétante de la Chine et ses partenaires Brésil, Russie, Inde et RSA.

#### IV. MAUX QUI RONGENT LES INSTITUTIONS DE L'ESU

Par rapport aux réalités de la RDC en général et de Kinshasa en particulier, les maux qui gangrènent les institutions de l'ESU sont multiples, notamment : La formation des étudiants au rabais; L'accès limité à la bibliothèque; la modicité de financement; le système éducatif hérité de la colonisation.

##### 4.1. La formation des étudiants au rabais

La formation des étudiants est au rabais dans presque toutes les universités. Comment comprendre qu'après dix-sept ans de formation éducative, l'écolier, devenu élève puis étudiant, se voit dans l'incapacité d'apporter une contribution spécifique dans un pays qui dispose de toutes les ressources nécessaires pour se développer? Pour quel rendement pareil enseignement national est-il une garantie ?

L'accroissement non planifié des effectifs a eu un effet négatif sur la qualité de l'enseignement, surtout en sciences et en médecine. L'inadaptation des laboratoires est évidente ; souvent, dans les grandes universités, une centaine d'étudiants s'entassent dans un même laboratoire, partageant des équipements et des matériels disponibles en quantité limitée. Les frais payés par les étudiants sont insuffisants pour supporter le coût des matériels, particulièrement dans les sciences naturelles ; les étudiants ont ainsi

<sup>13</sup> Emile BONGELI ya Ato YEKELU, *La RDC, fabrique des cerveaux inutiles ?*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2015, pp.256.

une formation théorique avec une pratique limitée.

La pratique consistant à employer les enseignants des universités publiques dans les établissements privés a affecté la qualité à la fois dans les établissements publics et dans les établissements privés. Elle contribue aussi à allonger la durée de l'année académique dans les deux secteurs et, indirectement, à accroître les coûts de l'éducation payés par les étudiants. L'emploi des enseignants des universités publiques dans le privé a permis d'accroître l'accueil des étudiants sans avoir à effectuer des investissements lourds dans la formation des enseignants, mais il n'a pas été sans entraîner des coûts supplémentaires.

#### 4.2. L'accès limité à la bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est difficile, quelques universités congolaises ne sont pas en partenariat avec aucune maison d'éditions pour ravitailler les bibliothèques.

Le ratio d'encadrement académique est particulièrement faible (1/333 alors que la norme internationale se situe autour de 1/20) et particulièrement dans les filières techniques. La RDC investit très faiblement dans la recherche (moins de 0,5% du PIB alors que les pays en voie de développement à croissance rapide investissent de 0,8 à 2,3% dans les activités de recherche et développement). En outre, la productivité de cette recherche est faible, le secteur a seulement publié 242 articles de 2002 à 2007. Le manque d'effort dans la recherche aboutit à des Enseignants sous qualifiés (les Assistants et Chefs de travaux sont six fois plus nombreux que les professeurs : Professeurs 1815 et Personnel Scientifique 12517)<sup>14</sup>.

#### 4.3. Modicité de financement

La ressource financière constitue une variable importante non seulement dans la création, mais surtout dans l'efficacité, la survie et le développement des institutions d'enseignement supérieur et universitaire, particulièrement privées. En RDC, le problème de financement des institutions privées d'enseignement est plus préoccupant. Le financement se fait en deux directions. D'abord par la participation des tierces personnes ou institutions, autres que le pouvoir organisateur qu'est l'Etat, notamment les étudiants/parents. Il va sans dire que la principale source de financement demeure les frais de minerval que les étudiants payent. Dans ce cas, l'effet nombre a une importance considérable. Pour avoir le trop plein d'étudiants, il faut disposer au départ des infrastructures qui attirent ces derniers et, cela guide énormément leur choix. L'Etat, non seulement n'accorde pas de subsides et surtout qu'il s'est désengagé dans son propre secteur public, va encore ponctionner dans les caisses de ces institutions privées, amenuisant ainsi davantage les maigres moyens qu'ils disposent.

#### 4.4. Le système éducatif hérité de la colonisation

Le système éducatif institué par le pouvoir colonial obéissait aux intérêts coloniaux et à ses idéaux. Son évolution répondait aux besoins croissants du système colonial en mains d'œuvre locale, y compris sur le plan moral. Cela se fait remarquer pour ce dernier aspect, à l'attribution du monopole de l'enseignement aux missions catholiques visant à produire des cerveaux aptes aux travaux programmés, mais aussi moralement préparés à l'obéissance, à la soumission et l'exploitation vis-à-vis du

---

<sup>14</sup> Direction études et planification (Dép.)/esu, plan stratégique de l'enseignement supérieur et universitaire, Kinshasa, 2011, p.7.

colonisateur<sup>15</sup>.

Le processus de démocratisation politique suite au vent de la perestroïka des années 90 a entraîné, entre autres, l'essaimage des institutions d'enseignement supérieur et universitaire dans les différentes contrées du pays et un véritable engouement des étudiants pour ces institutions.

Toutefois, l'essaimage des institutions d'E.S.U. ne s'est pas accompagné de la réforme des programmes. La nouvelle donne politique en R.D.C. au cours de la décennie 90 (le processus de démocratisation, notamment) ainsi que l'évolution de la science et de la technologie, voire l'émergence de la mondialisation nécessitaient donc la révision des programmes devenus alors surannés. Cette nécessité n'a été qu'effleurée par la Conférence Nationale Souveraine (1992) et les Etats Généraux de l'Education (1996). Il a fallu attendre la période de transition politique, consécutive à une longue période de conflits armés, pour voir se matérialiser l'idée de la réforme des programmes (en 2003).

Malheureusement, cette nouvelle réforme s'est opérée dans une précipitation qui ne permet pas d'augurer des résultats positifs. De plus en plus, des critiques lui sont adressées. A ce sujet, on peut par exemple se demander, avec Kamba<sup>16</sup>, s'il est adéquat de réformer l'enseignement supérieur et universitaire sans, en amont, réformer l'enseignement primaire et secondaire et sans, en aval, créer des structures d'emplois susceptibles de résorber le produit de l'université.

## V. CRITIQUES DE POLITIQUE D'ESSAIMAGE DES ETABLISSEMENTS DE L'ESU

L'université est faite pour l'élaboration critique et la transmission méthodique du savoir ainsi que pour la remise en question perpétuelle du savoir. Une université n'est jamais isolée d'une société et de ses divers niveaux de fonctionnement. En cela, l'Université et la société font bon ménage. Sans éducation, on ne peut jamais développer un pays. Chaque fois qu'une société est en pleine mutation, les universités ou les universitaires se doivent d'apporter leur expertise pointue afin de relever les défis à travers un éventail impressionnant de travaux de recherche. Si l'université a des missions de recherche et d'enseignement, elle remplit aussi une troisième mission, communément appelée « service à la société ». La définition de l'offre de formation doit davantage correspondre au social de la population locale ou de la collectivité dans son ensemble. Le but est toujours d'adapter davantage la formation de la main d'œuvre aux exigences de la population. Ainsi, il faut acquérir certaines compétences, afin d'être compétitif et pour cela employable. Il faut savoir développer et valoriser le « capital humain ». En fait, l'université façonne la société et prépare son avenir<sup>17</sup>.

Paradoxalement, presque toutes les institutions déclarent dispenser un enseignement de qualité, être des institutions d'excellence, formatrices des créateurs d'emplois et pas de quémailleurs d'emplois. Au même moment, le taux de chômage est gonflé par les produits de ces institutions au mépris de tous les efforts des parents.

Pour paraphraser Emile Bongeli qui se demande si l'éducation en RDC est une

<sup>15</sup> Jean-Marie BIDUAYA NTAMBUE, *Déperdition scolaire et ses perceptions par le personnel enseignant, parents et élèves décrocheurs de l'E.P III Kindele et du C.S. Beau séjour*, Mémoire de licence en Sociologie, Université de Kinshasa, 2016, p.32.

<sup>16</sup> A. E. Kamba, « Regard sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo ». In *L'école démocratique, hors-série*, pp.21-24.

<sup>17</sup> Joseph WASSO MISONA, « Université et gouvernance démocratique dans la construction de la paix et du développement durable en Afrique des Grands Lacs ». *Analyste Topic*, Numéro Spécial, Université Libre des Pays des Grands Lacs, 2013.

fabrique des cerveaux inutiles?<sup>18</sup> Ce questionnement sous-entend que le système éducatif universitaire congolais au lieu de former des individus qui seraient productifs de richesses et transformateurs des environnements vitaux, sont ainsi réduits, par la magie de l'école congolaise, en bouches parasites à nourrir. Or, nous savons qu'une personne a deux mains pour produire et une tête aux opportunités incommensurables. Il appartient à l'Etat, par le biais de son système éducatif universitaire, de préparer ces têtes et ces mains à l'utilité. Un système éducatif universitaire bien pensé pourrait positiver ces atouts et faire émerger la RDC.

Celui-ci est conçu pour aliéner les congolais et les maintenir dans la dépendance éternelle. Ce système éducatif universitaire, non pensé est devenu un instrument de destruction de la société, en raison des effets négatifs engendrés par les nouveaux instruits qu'elle déverse chaque année sur la place publique, et qui brillent tous par des incapacités avérées quand il s'agit de jouer leur rôle supposé d'élite naturelle.

En ce qui concerne l'état des Infrastructures et le manque d'équipement, l'audit organisationnel et l'enquête nationale de viabilité des Etablissements publics et privés engagés en 2009 ont permis de mettre en valeur une grande carence des infrastructures et des équipements dans les établissements publics et privés.

## CONCLUSION

En RDC en général et à Kinshasa en particulier, les demandes pressantes de multiplier les établissements d'E.S.U. ont été formulées au Gouvernement à la fois par la Banque Mondiale, les élus du peuple et la Conférence Nationale Souveraine. Saisies par le Gouvernement, ces demandes ont été converties en politique d'essaimage. Les mesures arrêtées par le Gouvernement pour un encadrement efficace des établissements ouverts sur le territoire national dans le cadre de la politique d'essaimage ont été définies dans l'Arrêté Ministériel n° ESU/CABMIN/0044/93 du 7 octobre 1993. Aux 36 établissements d'E.S.U. antérieurs à cet Arrêté, la politique d'essaimage a permis d'ajouter 122 nouvelles institutions en l'espace d'environ deux ans.

L'université est une instance où se développent de brillantes idées conduisant à l'innovation et au changement, c'est à travers l'enseignement, la recherche et le service à la communauté qui sont au cœur de sa mission. Les universités sont créées par les peuples en vue de servir leurs intérêts. Cependant, il existe un rapport entre les institutions universitaires et la société en République Démocratique du Congo. Cet article affirme, d'une part, que malgré ce rapport, il existe un grand fossé entre ces deux mondes si différents. D'autre part, les universitaires congolais semblent avoir échoué dans l'accomplissement de leur mission « prophétique » de production des connaissances en se soumettant au pouvoir pour survivre.

Néanmoins, le changement dans les universités est aussi nécessaire pour leur permettre de contribuer positivement au changement de la société et à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Actuellement, les établissements de l'enseignement supérieur et universitaire disséminés partout à travers la République sont caractérisés par les multiples maux qui gangrènent les institutions de l'ESU notamment, la formation des étudiants au rabais; L'accès à la bibliothèque limité; la modicité de financement; et Le système éducatif hérité de la colonisation.

<sup>18</sup> Emile BONGELI ya Ato YEKELO, *La RDC, fabrique des cerveaux inutiles ?*, Paris, Ed. L'Hamattan, 2015, pp.256.

Le paradoxe est que, presque toutes les institutions déclarent dispenser un enseignement de qualité, être des institutions d'excellence, formatrices des créateurs d'emplois et pas de quémandeurs d'emplois. Au même moment, le taux de chômage est gonflé par les produits de ces institutions au mépris de tous les efforts des parents. L'Université doit cesser d'être une fabrique de chômeurs pour devenir un lieu d'incubation des idées de progrès grâce à une éducation entrepreneuriale.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAHIMBA NYEMBO Théodore, *Mission des institutions d'enseignement supérieur et universitaire et les attentes de la population en cité d'Uvira, RDC*, Mémoire de licence en Sociologie, Université officielle de Bukavu, 2011.
- BIDUAYA NTAMBUE Jean-Marie., *Déperdition scolaire et ses perceptions par le personnel enseignant, parents et élèves décrocheurs de l'E.P III Kindele et du C.S. Beau séjour*, Mémoire de licence en Sociologie, Université de Kinshasa, 2016.
- BONGELI ya Ato YEKELO Emile., *La RDC, fabrique des cerveaux inutiles ?*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2015.
- Direction études et planification (Dép.)/ESU, *plan stratégique de l'enseignement supérieur et universitaire*, Kinshasa, 2011.
- Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*, 9<sup>ème</sup> éd. Dalloz, Paris, 2001
- KAMBA, E., « Regard sur la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire en République Démocratique du Congo ». In *L'école démocratique, hors-série*.
- Le mémento Larousse, 2010.
- Loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national en RDC.
- MASHINI DHI MBITA, M., « L'émergence des nouvelles institutions universitaires au Congo (Zaïre) : une dérive régionaliste certaine », *Moloni*, n° 1, 1994.
- MASIALA MASOLO (dir.), *Le système universitaire congolais. Répertoire des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire (publics et privés)*, Cédi, Kinshasa, 2003.
- OTEMKONGO, J.M.Y., et LOSUMBE. J.B, *Politique d'essaimage des établissements d'enseignement supérieur et universitaire dans la ville de Kisangani*. In *Revue de l'IRSA*, (7- 8), 2001
- SHOMBA KINYAMBA, Sylvain., et al, *Monographie de la ville de Kinshasa*, ICREDES, Kinshasa - Montréal - Washington, 2015.
- TREFON, T., (dir.) *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- VINOKUR, « La Banque mondiale et la politique d'ajustement scolaire dans les pays en voie de développement », *Tiers Monde*, 28 (112).
- VON BERTALANFFY, L., *Théorie générale des systèmes*, éd. Dunod, Paris. 1991
- WASSO MISONA, Joseph., « Université et gouvernance démocratique dans la construction de la paix et du développement durable en Afrique des Grands Lacs ». *Analyste Topic*, Numéro Spécial, Université Libre des Pays des Grands Lacs, 2013.
-